

# LA PRISE EN CHARGE D'UNE CURE

## Dans tous les cas, sont pris en charge :

- 70 % des honoraires médicaux de surveillance thermale (100 % en cas d'exonération du ticket modérateur)
- Traitement thermal : 65 % du Tarif Forfaitaire de Responsabilité (T.F.R.) ou 100 % en cas d'exonération du ticket modérateur

## Selon le plafond de ressources (fixé chaque année par la Sécurité Sociale) :

*Si vous êtes bénéficiaire d'une ALD et que vos ressources sont supérieures au plafond de ressources, fixé par l'Assurance Maladie à **14 664,38 €** (montant éventuellement majoré dans les conditions précisées en page 2 du questionnaire de prise en charge) : **vous ne pouvez pas bénéficier du remboursement de vos frais de transport et d'hébergement** ; vous devez alors préciser « sans objet » dans la partie « déclarations de ressources sur l'identité des personnes au foyer ».*

*Vos ressources sont inférieures à ce plafond : vous remplissez le questionnaire en bonne et due forme et vous joignez vos justificatifs de ressources, puis adressez le tout à votre caisse d'assurance maladie.*

*Vous pourrez ainsi bénéficier :*

- **Frais de séjour** : forfait de remboursement de 150,01 € pour 3 semaines
- **Frais de transport** : calculés sur la base du billet SNCF 2<sup>ème</sup> classe aller-retour (65 %), même si le voyage est effectué en voiture

Pour le remboursement des frais engagés et non pris en charge par la caisse d'Assurance Maladie, rapprochez-vous de votre mutuelle

*Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez aussi consulter le site de la CPAM*  
<http://www.ameli.fr/assures/>

*Voici le lien direct pour les cures :*

<https://www.ameli.fr/assure/remboursements/rembourse/cure-thermale/cure-thermale>

### ✓ **ALD : Affection Longue Durée**

Permet le remboursement à 100 % par la Sécurité Sociale des soins liés à la pathologie déclarée si ALD exonérante (exonération du ticket modérateur).

### **La fibromyalgie relève de l'ALD 31 Hors Liste**

*En cas de non prise en charge en ALD 31 mais en ALD 23 (dépression) : choisir un établissement thermal avec l'orientation PSY ; certains ont une prise en charge pour les fibromyalgiques.*